



La Loi « Informatique et Libertés » dans le Logement Social

Objectifs de la formation

- Sensibiliser à la culture « *Informatique et Libertés* »
- Expliquer la Loi et ses principes
- Donner les éléments nécessaires à une démarche de mise en conformité
- Au terme de la formation :
 - ▶ L'apprenant destiné à assurer un rôle de référent interne sera à même de mettre en place un processus de mise en conformité
 - ▶ Les autres acteurs (GL, contentieux, RH, chefs de projet, ...) auront la connaissance suffisante pour prendre en compte le respect de la Loi dans le cadre de leurs fonctions

Pré requis

Aucun

Personnes concernées

- Personnes destinées à assurer en interne un rôle de référent pour les problématiques « Informatique et Libertés » sans toutefois être désigné Correspondant Informatique et Libertés.
- Personnes devant avoir connaissance des principes (chefs de projet, direction, encadrement, DSI, juristes, responsable des RH, ...)

Moyens et méthode pédagogiques

- Plateforme e-learning
- QCM
- Tutorat
- Apports théoriques (loi, décret, directive, règlement, « **pack de conformité** », ...)
- Apports documentaires (web, site de la CNIL, ...)
- Modules e-learning avec synthèse téléchargeable
- Cas concrets, exemples pratiques

Votre tuteur

Christophe CHAMPOUSSIN
Consultant, formateur et CIL externe depuis 2009.

Évaluation et sanction de la formation

QCM à la fin de chaque module
Évaluation de satisfaction via un questionnaire
Remise d'une attestation de suivi de parcours de formation

Durée

Accès disponible 60 jours

Règlement Européen (RGPD)

Le 25 mai 2018 entrera en vigueur le RGPD qui viendra remplacer la Loi « *Informatique et Libertés* ». Aussi, chaque module de ce parcours souligne les changements notables apportés par le Règlement.

La Loi « Informatique et Libertés » dans le Logement Social

Contenu

- Introduction
- Définitions et champ d'application
- Grands principes
- Droits des personnes
- Sécurité et Confidentialité
- La CNIL et ses missions
- Formalités préalables
- Transferts de données hors UE
- **Logement social**
- Contrôles CNIL et sanctions
- Sanctions pénales

- Le « pack de conformité »
- N.S. 20
- A.U. 34
- A.U. 35
- Données de santé
- Sécurité
- Les formalités
- Destinataires et Tiers autorisés
- Vidéosurveillance et Vidéoprotection
- Durées de conservation
- Cotation des demandes
- Les Zones de Libre Commentaire
- Vote électronique
- Quelques traitements type
- Pour terminer